A propos d'une nouvelle violation des droits de la population orthodoxe des territoires occupés de Chypre

Déclaration du Service de communication du DREE

Le Département des relations ecclésiastiques extérieures du Patriarcat de Moscou a été informé de ce que le 15 avril 2012, fête de la Sainte Pâque, l'évêque Christophe de Karpassia, hiérarque de l'Église orthodoxe de Chypre, n'a pas été admis à célébrer l'office pascal pour ses fidèles résidant dans l'enclave de la presqu'île de Karpassia sur le territoire occupé de Chypre. Le 12 mars 2012, son nom avait été inscrit par les autorités occupantes dans la « stop-liste », signifiant l'interdiction de passer la ligne de démarcation séparant la partie nord de Chypre de l'autre partie de l'île.

Depuis 2008, l'évêque Christophe a régulièrement été empêché de célébrer la liturgie et de visiter ses fidèles. La discrimination permanente des chrétiens vivant dans l'enclave de Karpassia a entraîné une diminution de cette population de 20 000 habitants en 1974 à 447 aujourd'hui. L'atteinte à la liberté religieuse dans cette région a été fixée dans les documents d'organisations européennes et internationales.

Cette énième violation des droits des habitants orthodoxes de Chypre suscite une profonde inquiétude dans l'Église orthodoxe russe. De toute évidence, ces agissements s'inscrivent non seulement contre les normes du droit international, mais créent également des difficultés supplémentaires dans le processus du règlement de la question chypriote.

Source: https://mospat.ru/fr/news/54283/